

Atlas des Paysages de la Saône-et-Loire

Notes prises lors du COPIL du 10 avril 2019 à la DDT 71

Présents

Organisme	Nom	Fonction	Coordonnées
DDT 71	Christian DUSSARRAT	Directeur départemental	christian.dussarrat@saone-et-loire.gouv.fr
	Mathias MONZIE	Adjoint au chef SUAT	03 85 211612 mathias.monzie@saone-et-loire.gouv.fr
	Annick VENET	Service communication	
	Mathilde MOUGEOTTE	Service communication	
	Laure PLANCHAIS	Paysagiste-conseil de l'Etat	01 43 70 29 42 agence-laureplanchais@orange.fr
DREAL Bourgogne-Franche-Comté	Philippe BREUILLY	Chef du pôle sites et paysages	philippe.breuilly@developpement-durable.gouv.fr
CAUE 71	Carole CHENUET	Présidente	c.chenuet@caue71.fr
CD 71	Carole CHENUET	Conseillère départementale	
Agence d'urbanisme Sud Bourgogne	Nicolas THIONOIS	Chargé d'étude urbanisme	03 85 73 91 50 n.thionois@ausb.org
PETR Mâconnais-sud Bourgogne	Benoît LANGARD	Directeur	03 85 20 9111 blangard@maconnais-sud-bourgogne.fr
Syndicat mixte du Chalonnais	Anastasia MATEJICEK	Chargée de mission Scot	Anastasiamatejick@paysduchalonais.fr
BE paysagiste	François BONNEAUD	Paysagiste mandataire	02 99 96 49 26 francois.bonneaud@free.fr
BE paysagiste	Stéphane BERTIN	Paysagiste	06 07 18 98 97 Stephane.bertin@free.fr

Sujets abordés

- Présentation de la version finale de l'Atlas
- Observations finales des partenaires et la validation globale de l'Atlas.
- Stratégie de lancement de l'Atlas et présentation du plan de communication prévisionnel
- Conclusion et échéances

Présentation de la version finale de l'Atlas

Le BE a terminé l'ensemble des corrections issues des relectures par les différents partenaires. La version en ligne présentée aujourd'hui est donc la version finale prête à être ouverte au public.

Le BE rappelle les objectifs de l'atlas à savoir :

- Analyser les paysages de Saône-et-Loire
- Identifier et caractériser les unités paysagères
- Décrire les dynamiques d'évolution
- Mettre en évidence les enjeux de paysage
- Proposer des leviers d'actions

L'atlas des paysages de Saône-et-Loire en quelques chiffres :

Le territoire : Le département soit 567 communes

Les moyens :

2,5 ans d'étude

Une équipe pluridisciplinaire de 7 personnes, réparties dans 6 bureaux d'études :
paysagistes, architectes-urbanistes, géographes, agronome, webmestre, sigiste

Budget hors taxes : 77 666 €

6 000 Km parcourus

14 000 Photographies réalisées sur le terrain

2 jours de survol aérien et 1 300 photographies aériennes

3 ateliers sur le terrain avec la population

8 réunions (cotech et copil)

25 relecteurs

Le Site internet en quelques chiffres :

13 unités paysagères et 18 sous-unités paysagères décrites

22 enjeux paysagers départementaux répartis sur 5 grands thèmes

150 articles et 1 120 illustrations dont :

210 cartes

48 blocs-diagramme (unités 26 + 22 enjeux)

Des cartes postales et représentations anciennes

Une banque photographique géoréférencée

Le BE présente la structure et les contenus d'une unité paysagère et d'un enjeu transversal.

Les observations finales des partenaires et la validation globale de l'Atlas.

- Monsieur DUSSARRAT s'interroge sur la pertinence du terme 'l'identité bourguignonne' et son évocation dans l'Atlas. Le bureau d'étude rappelle que la Saône-et-Loire a souvent été fondue dans une identité plus globale (la Bourgogne). Et l'objectif est ici de montrer qu'elle ne se différencie pas toujours.

- Madame CHENUET propose d'adopter l'ordre alphabétique dans la liste du menu des unités. L'ensemble des partenaires valide cette demande. Le BE confirme qu'il est possible de faire ces modifications dans le squelette du site internet.

- Madame CHENUET pose la question de garder l'article devant le nom de chaque unité. Le débat avec les participants confirme qu'il est préférable de garder les articles pour mieux les singulariser.

L'ensemble des partenaires présents valide l'Atlas dans sa version actuelle.

La stratégie de lancement et de communication de l'Atlas

M MONZIE et le service communication de la DDT présentent le plan de communication prévisionnel de l'atlas.

Dès la fin du COPIL, dans la mesure où le contenu de l'Atlas est validé en séance, la DDT va demander aux services du Ministère de faire sauter l'accès restreint au site par les identifiants de connexion.

Les membres du COPIL seront informés dès la réalisation de cette opération et pourront ainsi librement accéder au contenu de l'atlas depuis les moteurs de recherche internet.

Le lancement officiel de la campagne de communication autour de l'atlas est prévu pour le 03 juin 2019, soit dans le cadre de la semaine européenne du développement durable (du 30 mai au 5 juin).

Le plan de communication prévoit notamment :

- la réalisation d'une affiche de promotion, dont un projet de maquette est présenté et discuté en séance (sous forme de totem),
- l'adressage d'un mailing ciblé aux acteurs de l'aménagement du territoire (liste des destinataires en cours de constitution) le 03/06,
- une campagne de comm' sur les réseaux sociaux (comptes Facebook et Twitter de la préfecture de Saône-et-Loire) (du 30/05 au 03/06),
- un article dans le bloc actualités sur le site internet des services de l'État en Saône-et-Loire (à c du 03/06)
- la réalisation d'une courte vidéo de promotion de l'outil (technologie du motion design)
- la production d'un communiqué de presse autour de l'atlas le 03/06
- la réalisation d'une exposition itinérante sur l'atlas, qui se composera de 7 à 8 totems présentant le contenu de l'outil, qui aura vocation à circuler en différents lieux du département
- la réalisation d'une plaquette (4 p) de présentation de l'outil
- plusieurs actions spécifiques à destination des agents de la DDT dans le cadre de la semaine du DD.

A moyen terme, un échange est envisagé avec les services de l'Education Nationale pour réfléchir à l'intérêt et aux modes de communication de l'atlas auprès des publics scolaires.

Mme CHENUET indique notamment l'intérêt de faire connaître l'outil aux étudiants de l'enseignement supérieur (universités).

A noter : l'ensemble des outils produits dans le cadre du plan de comm' de l'atlas seront rassemblés au sein d'un kit de promotion qui sera téléchargeable depuis le site internet de l'atlas.

Au terme des échanges et après validation du projet de plan de comm' par les partenaires, M DUSSARRAT et M MONZIE remercient l'ensemble des partenaires pour leur implication, tout au long de la démarche, dans la réussite de l'outil atlas, qu'il convient désormais de faire connaître largement aux acteurs de l'aménagement du territoire.